

Le petit saint-montais

*Quand ce qui est
sur le feu brûle, c'est
qu'il y a autre chose
dans la bouche.*

Proverbe africain



Trimestriel
Foyer Rural
SAINT-MONT
N° 32
Eté 2003

Editorial

Le printemps a été riche en chaleurs et en festivités. Les premières, vous continuez à les subir à l'extérieur, les secondes, vous les découvrirez en pages intérieures : la fête du vin, la fête des fleurs, ... La réussite était au rendez-vous.

Il nous reste maintenant à nous retrouver toutes et tous pour la fête du village qui aura lieu les 20, 21, 22, et 23 juin 2003. Si la chaleur persiste, nul doute que ce seront des fêtes très chaudes et donc réussies. Mais pour cela, le Comité des Fêtes a besoin de toutes les bonnes volontés et vous trouverez au verso du programme de la fête la liste des différents services à assumer pendant ces quatre jours.

Bonne lecture à toutes et à tous et profitez bien de l'été !

Le Président du Foyer Rural,

Michel PETIT

**Attention, ce numéro est réservé
aux adhérents du foyer rural.**

**Pensez à réserver votre carte
2003/2004 dès septembre pour
continuer à recevoir le journal.**

Au sommaire

Lire, en pages centrales, le programme de la fête du vin, les délibérations du conseil municipal, les rubriques locales, une enquête à renseigner

Fête des fleurs 2003



Encore une fois, cette année, les associations de SAINT-MONT ont répondu : « Présent » pour participer à la fête des fleurs de RISCLE. C'est un masque qui a été confectionné, un masque éclatant de couleur qui a défilé ce jeudi de l'Ascension 2003 sur la place des Arènes. Félicitations aux nombreux saint-montais qui ont su se retrouver au silo pour prendre le temps de trier, couper et coller une à une les fleurs.

A l'année prochaine

SAINT-MONT

Fête locale

20, 21, 22 et 23 juin 2003

La vie du village

Nouvelles en bref de A à Z

Actions sociales : Pendant la période estivale, il n'y aura pas de permanence. Elles reprendront dès fin août. Les bénévoles seront à votre écoute à la maison des associations chaque mercredi.

Permanences le **25 juin 2003** et le **20 août 2003**.

Mais pour un problème grave, vous pouvez bien sûr contacter par téléphone un des bénévoles.

Le transport qui doit être organisé le vendredi est toujours à l'étude, bien sûr, mais pour obtenir les subventions nécessaires, il doit être intercommunal et non plus uniquement communal. Saint-Germé, Lelin-Lapujolle et Labarthète ont été contactés pour ce projet.

Commission Fleurs : Une réunion s'est tenue début mai, afin de faire le choix sur les fleurs à planter. Une discussion a eu lieu au sujet du concours des maisons fleuries 2002 et 2003 ; il est retenu qu'il n'y aura pas de concours 2003 et pas de remise de récompense pour 2002. Nous déplorons cette décision, car cela ne grevait pas trop le budget de la commune mais apportait un plus à l'embellissement du village. Nous regrettons que le travail des prédécesseurs ne soit pas maintenu. Des jardinières ont été cassées par des véhicules mais ne sont pas remplacées. Par contre les vols de fleurs continuent dans le village.

tes les personnes qui sont venues lui manifester leur soutien à l'occasion du décès de notre regretté Charles et nous informe que les dons récoltés ce jour s'élèvent à : 948,50 euros et qu'ils ont été remis à la Recherche Contre le Cancer.

Lotissement : Toutes les maisons construites par le Toit familial de Gascogne sont occupées. Le foyer rural, la municipalité souhaite la bienvenue dans notre commune à ces familles qui ont choisi de partager la vie des saint-montaises et des saint-montais. Nous comptons sur eux pour animer notre village.

Poubelles : Encore un effort. Il faut continuer à être vigilant pour éviter que SAINT-MONT ne soit défiguré par des sacs disgracieux, mais surtout avec ces chaleurs, très odorants. Tout le monde est concerné par la propreté du village. Chacun doit respecter l'emplacement qui lui a été dévolu et ne doit pas hésiter pas à interpeller un non résident de Saint-Mont qui se servirait de nos containers pour évacuer tous ses déchets.

Renard : Il y en a de plus en plus. Ils rôdent et nettoient les poulaillers. C'est devenu un véritable fléau. Il faudra songer sérieusement à s'en prémunir. Il n'est pas rare d'en croiser le soir sur les chemins saint-montais au grand dam de ceux qui ont de la volaille.

La Fête des fleurs

Encore une fois, les saint-montais ont prouvé qu'ils étaient capables de s'associer pour confectionner un magnifique char. La preuve a été exposée sur le parking de la maison des associations. Mais auparavant, **le masque** a défilé le jeudi de l'Ascension 2003 sur la place des Arènes de RISCLE sous un soleil éclatant.

Avant d'oublier complètement ce char, consultons une dernière fois les photos de ce moment important dans la vie de notre village. Le Foyer rural en profite



aussi pour remercier Jossette COURTADE, Serge BOUEILH qui n'ont pas laissés

les bénévoles mourir de faim pendant les trois derniers jours.

La Fête du Saint-Mont

La fête du Saint-Mont connaît toujours autant de succès. Cette année, les festivités organisées à Saint-Mont étaient

particulièrement réussies. Le samedi matin et le samedi midi ont vu une affluence de visiteurs importante. La formule du repas « tout-canard » le midi a séduit plus d'un touriste. Il faudra donc la reconduire

en choisissant peut être un autre emplacement dans le village. Les repas de samedi soir et dimanche midi ont confirmé la tendance constatée l'année dernière : un nombre plus important de repas le dimanche (il a fallu confectionner des sandwiches) que le samedi. Il nous faut continuer à poursuivre la réflexion. Tout est à étudier, réétudier et nous le ferons dès cette fin d'année (vers novembre) afin d'être opérationnel pour ce week-end de fête. Enfin dernier point non négligeable, les bénéficiaires ont été à la hauteur de la réussite de cette fête.



La vie du village (suite)



Monsieur Nadaud nous a quittés un peu prématurément. Sa disparition laisse un grand vide dans sa famille mais aussi au sein du Club du 3ème Age qu'il animait avec un grand cœur. A Josette, ses enfants et sa famille éprouvés par ce deuil, nous présentons nos sincères condoléances.

Le père de Christian TOLLIS est parti. Il habitait BORDEAUX. Nous adressons à Christian et à sa famille nos sincères condoléances.

CARNET NOIR

Madame Laborde nous a quittés aussi après une longue et douloureuse maladie. Nous souhaitons beaucoup de courage à M. Laborde. Nous adressons à M. Laborde, Geneviève, Catherine, Françoise et toute la famille, nos condoléances attristées.

Pierre Descoubet arrive au foyer de Stéphane Descoubet et Valérie Dufau. Nous adressons nos vœux de bonheur à Pierre et nos sincères félicitations aux parents, grands parents Françoise et Jean-Michel Descoubet et arrière grand-mère Denise Descoubet.

Loïse TOLLIS offre son premier sourire à son papa Alain et à sa maman, Cathy Latterrade. Tous nos vœux de bonheur à Loïse et nos sincères félicitations aux parents, aux grands-parents, Christian et Marie-Claude Tollis, aux arrières grands-parents, Charles et Yvonne Duvignau.

Amélie Cartau s'installe au foyer de M. Mme Cartau nouvellement installé au Lotissement. Amélie a fait le bonheur de sa grande sœur Aurélie et son frère Alexis. Nos félicitations à M. et Mme Cartau, beaucoup de bonheur à Amélie.



CARNET BLANC

Le petit saint-montais vous informe de la vie de votre village en vous annonçant les naissances, les décès, les mariages. Mais il n'hésite pas à vous tenir informé des problè-

mes rencontrés dans le village, à prendre parti contre les nuisances constatées : pollution, manifestation, ... Pour continuer à être un outil de communication, il faut qu'il soit alimenté par toutes sortes d'articles. Alors, n'hésitez

pas. A vos plumes, le comité de rédaction attend vos écrits. Enfin dernier point : pour qu'il puisse vivre, il faut continuer à prendre sa carte d'adhérent du Foyer Rural. Réservez-la dès septembre 2003.

En direct du conseil municipal

25 mars 2003

Budget : Le compte administratif 2002 est arrêté et ci-joint balance :

FONCTIONNEMENT :

	<i>Budget</i>	<i>Réalisé</i>
- Dépenses :	278 104.00	222 182.32
- Recettes :	278 104.00	273 896.89
- Excédent :		51 714.57
- Déficit :		

INVESTISSEMENT :

	<i>Budget</i>	<i>Réalisé</i>
- Dépenses :	1 027 834.00	994 185.59
- Recettes :	1 027 834.00	971 469.47
- Excédent :		
- Déficit :		22 716.12

RESULTAT :

- Excédent :		28 998.45
--------------	--	-----------

Budget eau : équilibré pour 2002 mais attention pour 2003.

Budget primitif 2003 : Travaux de 2002 à réaliser peut-être : Mur du cimetière, Maison Mme Hilario, Presbytère, Portes et Fenêtres logement, mairie et écoles.

Travaux église : une étude doit être faite pour programme travaux.

Emprunt du lotissement : Les caractéristiques du prêt et le taux sont à renégocier.

29 Avril 2003

Lotissement : les travaux de voirie étant terminés (nous signalons tout de même que l'eau de pluie reste sur la route à l'entrée), la commission environnement devrait se réunir le samedi 17 Mai à 10 Heures pour étudier les espaces à planter.

Commission Fleurs : Il sera demandé à Mme Labarbe Yolande de vouloir aider David pour entretien des fleurs pendant les congés.

Commémoration du 8 Mai : A 11 H 30 devant le foyer avec les enfants des écoles et un apéritif sera servi au Foyer.

Achat drapeau : Il doit être impérativement acheté le drapeau Européen. Commande sera faite.

Taxes sur les poubelles : Pour 2003 ce n'est plus à la charge de la commune mais de l'habitant. Et cette taxe se trouvera sur l'impôt foncier bâti.

27 Mai 2003 reporté au 03 Juin 2003

Ordures ménagères : La compétence a été transférée à la Communauté des Communes et donc la DGF bénéficiera à la Communauté des Communes.

GAZ : Après l'enquête qui a été faite, 45 demandes sont revenues. Monsieur le Maire doit recontacter la Distillerie Chauvet afin qu'elle se décide à changer de combustible. Michel Petit a pris contact avec Gaz de France qui doit faire une étude, afin de savoir si ce projet est réalisable. En bonne voie semble t-il. Nous vous tiendrons au courant de la suite de ce projet.

Chemins ruraux : Un courrier a été envoyé à la DDE et la Communauté des Communes afin de faire reclasser les chemins ruraux de La Manive et de Thombille en voies communales.

Emprunt du Lotissement : Le CRCA Pyrénées Gascogne s'est rétracté sur les propositions qui avaient été faites. Donc, d'autres banques seront contactées (CA Aquitaine, et Caisse d'Epargne).

Distillerie : Elle donne beaucoup de soucis à certains d'entre nous. Tout cet environnement (les arbres tout noirs jusqu'en haut du village, les toitures, le pont qui vient d'être repeint il n'y a pas si longtemps), à savoir tous ces gens qui vivent autour et qui respirent. Cet entrée du village nuit à l'image de la ville et de notre village. Les odeurs ne sont que passagères, mais nous ne pouvons rien faire. Une lettre d'un collectif de citoyens a été adressée aux conseillers municipaux.

Chemin Jauze : Une lettre a été adressée à la mairie en signalant que bon nombre de voitures passaient en sens interdit. Donc un panneau sera mis devant le foyer indiquant le chemin en sens unique.

Chambre froide : Les Associations ont acheté une chambre froide qui sera installée au Foyer. Il est demandé à la Mairie d'acheter le carrelage et la pose sera payée par les Associations. Coût 700 € : Accord du conseil.

Congés de l'Agent Municipal : Il ne sera pas remplacé. Si des problèmes surviennent, il faudra s'adresser à Monsieur le Maire et à son conseil municipal.

L'inconnu du dernier numéro

Il s'agissait de **Fabienne JEGUN** lorsqu'elle était bien petite et bien mignonne avec ses tresses. N'est-ce pas Jean-Pierre ? C'était difficile, il est vrai, et personne ne l'a reconnue. Pas de gagnant cette fois-ci.

L'inconnu(e) de ce numéro

Pas d'inconnu(e) ce mois-ci. Le petit saint-montais fait appel à ses lecteurs pour que des photos d'une ou d'un habitant du village jeune puisse figurer en dernière page. Un carton de vin récompense le gagnant.

LES CHARMETTES EN FETE

Le samedi 5 juillet 2003 après-midi se déroulera dans le parc du centre des Charmettes la traditionnelle fête de l'été dont voici le programme :

A partir de 15 Heures : Animation Non Stop

GRAND MECHOUI CHAMPETRE : 12 € Adulte / 6 € Enfant
(à réserver pour le soir au 05 62 69 93 25 ou 05 62 69 74 04)

- | | | |
|-------|---|--|
| 16h00 | - | Concours de pétanque / Grand concours de quilles |
| 17h00 | - | Spectacle théâtre Foyer de Vie |
| 19h30 | - | Apéritif-Concert avec les Echos de l'Adour |
| 21h00 | - | Grand bal |

Un nombreux public est attendu pour encourager les pensionnaires et toute l'équipe d'enca-

Concours de pêche

Le dimanche 10 août 2003, la société de pêche de SAINT-MONT organise son traditionnel concours interrégional doté de nombreux prix. Le midi, un repas est organisé aux communaux, et un papier, distribué dans les familles, vous informera du menu, du prix et des conditions d'inscription. Ne manquez surtout pas ce traditionnel rendez-vous de l'été.

Fête locale

Elle aura lieu les 20, 21, 22 et 23 juin 2003 à SAINT-MONT. Vous trouverez en pages intérieures le déroulement des festivités.

Kermesse de l'école

Elle a lieu traditionnellement le vendredi avant la sortie des classes soit le vendredi **27 juin 2003**. Les écoles vous avertiront de la tenue de cette manifestation.

Repas des écoles

Le traditionnel repas annuel est organisé à SAINT-GERME. Il aura lieu le :

Vendredi 4 juillet 2003

Le petit saint-montais est la revue du Foyer Rural de SAINT-MONT.

Directeur de la publication :

Le président du Foyer Rural,

Michel PETIT

Tél : 05 62 69 64 77

Vous pouvez collaborer en apportant vos articles, suggestions, ...

*Imprimé par nos soins
Imprimerie Spéciale SAINT-MONT*